



# TECHNICIEN(NE) À L'ENTRETIEN

## TEMPORAIRE 2 ANS

<b>Région :</b>	Montréal 
<b>Ville :</b>	Varenes 
<b>Organisation :</b>	Régie intermunicipale de l'eau potable (RIEP)
<b>Type de poste :</b>	Temporaire, Temps plein (remplacement de 2 ans avec possibilité de prolongation)
<b>Date limite :</b>	31-08-2023

### Description de l'emploi

La Régie intermunicipale de l'eau potable, Varenes, Sainte-Julie, Saint-Amable est une corporation formée dans le cadre d'une entente intermunicipale qui a comme principale mission la production et la distribution de l'eau potable aux usagers des Villes partenaires.

### Poste temporaire à temps complet (durée environ 2 ans avec possibilité de prolongation)

Sous l'autorité du supérieur immédiat, la personne titulaire du poste effectue divers travaux comportant l'entretien, l'opération, la vérification, la réparation des équipements et l'entretien général des installations de la station de purification de l'eau, des postes de surpressions du réseau et des installations d'assainissement des eaux usées de la ville de Varenes. Elle enregistre les données, exécute les analyses en laboratoire et effectue les travaux d'ajustement et réparation mécanique, opérationnel et usuel. La personne surveille l'évolution des différents systèmes et composantes pour le traitement et la distribution de l'eau potable pour tout le territoire desservi par la RIEP ainsi que les installations des eaux usées.

### Le titulaire assume les principales responsabilités suivantes :

- Vérifie, ajuste, répare et entretient les infrastructures de production et distribution d'eau potable et d'eaux usées.
- Exécute et enregistre les analyses chimiques et bactériologiques des eaux d'alimentation et de distribution;
- Opère et calibre les principaux instruments de mesure de la station;
- Complète les rapports, formulaires pour colliger toutes les informations requises pour l'opération des installations;
- Exerce une surveillance constante sur le fonctionnement de la station de traitement de l'eau et des divers appareils de la production et distribution d'eau potable.
- Calcule les débits et les quantités de produits chimiques et les inscrit en inventaire;

- Lors d'interruption de courant, voit au bon fonctionnement des systèmes d'urgence afin d'assurer la continuité du traitement et de la distribution d'eau potable;
- Participe aux travaux d'entretien ménager de toutes les sections des bâtiments où les opérations de production et de distribution générale sont effectuées;
- Déblaie les entrées autour de l'établissement;
- Les tâches du technicien à l'entretien sont décrites à l'annexe E de la convention collective présentement en vigueur.
- Effectue toutes autres tâches en étroit rapport à son travail, demandées par son supérieur.

## Critère d'emploi

### Exigences

- Détenir un diplôme d'étude professionnelle (DEP) en Conduite de procédés de traitement de l'eau, un diplôme d'études collégiales (DEC) en Technique d'assainissement de l'eau ou toute autre formation qui répond aux exigences de l'Article 44 du Règlement provincial sur la qualité de l'eau potable (RQEP);
- Détenir une carte de qualification valide en eau potable et en eaux usées par Emploi Québec afin d'être en règle avec les exigences gouvernementales du « Règlement sur la qualité de l'eau potable »
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Posséder une expérience de travail pertinente dans le domaine;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Conformément à l'Article 8.04 de la convention collective présentement en vigueur, la RIEP pourra exiger un examen pour déterminer si le candidat ou la candidate est capable de remplir les exigences normales de l'emploi. La préférence ira au salarié ou à la salariée qui a le plus d'ancienneté, à moins que ce salarié ou cette salariée ne puisse remplir les exigences normales de l'emploi.

### Aptitudes et habiletés

- Bonnes habiletés et dextérité manuelles;
- Bon sens de l'observation;
- Sens de l'initiative;
- Autonomie et jugement;
- Esprit analytique et habileté à résoudre des problèmes;
- Esprit d'équipe;
- Sens de l'observation pour détecter des anomalies et des problèmes;

### Conditions de travail

Poste temporaire avec horaire de travail d'une moyenne de 40 heures par semaine compris entre le lundi et le vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et remplacement de congés et vacances à l'opération sur les quarts de jour, de nuit et de fin de semaine.

Taux horaire selon la convention collective en vigueur.

La Régie se réserve le droit d'exiger un examen pour déterminer si le candidat est capable de remplir les exigences normales de l'emploi.

Les personnes intéressées qui répondent au profil recherché sont invitées à faire part de leur intérêt et déposer leur candidature à l'attention de Marie-Josée Daigle [mjdaigle@riep-eau.ca](mailto:mjdaigle@riep-eau.ca) au plus tard le jeudi 31 août 2023 à 17h.